

Département de la NIEVRE République Française Arrondissement de : NEVERS Commune : POISEUX	<u>COMPTE RENDU</u> Séance du : 06/10/2023
---	---

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de membres présents : 5

Nombre de Procuration : 2

Nombre d'absents : 3

Date d'affichage : 9/10/2023

Date de convocation du conseil : 02/10/2023

L'an deux mil vingt-trois le deux du mois d'octobre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr FITY Jean- Louis, Maire.

Etaient présents :

M. FITY Jean-Louis

Mme COLIN Michèle

Mme BALDACINI Angélique

M. LAFARGUE Jérôme

M. RABIEGA Yann

Procuration :

M. de VILLAINES Jean donne procuration à FITY Jean-Louis

M. GALLET Laurent donne procuration à Mme COLIN Michèle

Etaient absents:

M. LONGO Thierry, M. GUION Wilfried, M. JOUSSOT David

Secrétaire de séance : Yann RABIEGA

Ordre du jour

- Vote DM – N°2 Annule et Remplace N° I « Commune, Eau, Assainissement »
- Délibération : DCE 2023
- Délibération : Avenant renouvellement contrat SPEE eau potable
- Délibération : SIEEEN groupement achat énergie
- Délibération : Limitation de vitesse à Thou
- Recensement 2024 : Délibération, arrêté, contrat de travail
- Questions diverses

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le quorum ne s'est pas trouvé en nombre pour délibérer.

La séance est renvoyée au Mercredi 11 Octobre 2023 à 18 heures, salle de réunion.

L'ordre du jour reste inchangé.

La séance est levée à 19h30 mn ont signé au registre les membres présents.

	<u>Signature</u>	<u>Absence excusée – Procuration donnée</u>	<u>Absence non excusée.</u>
FITY Jean-Louis			
BALDACINI Angélique			
COLIN Michèle			
GALLET Laurent		<i>Procuration Michèle COLIN</i>	
GUION Wilfrid			<i>Absent</i>
JOUSSOT David			<i>Absent</i>
LAFARGUE Jérôme			
LONGO Thierry			<i>Absent</i>
RABIEGA Yann			
de VILLAINES Jean		<i>Procuration Jean-Louis FITY</i>	